

BULLETIN D'INFORMATION DU SMAPI

(SYNDICAT DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Le mot du Président



Au nom de toute l'équipe du SMAPI, je vous souhaite une bonne année 2024, qu'elle vous apporte, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels, et surtout la santé.

Un premier chantier de restauration écologique a été engagé par le SMAPI en septembre 2023 avec le soutien de la ville de Wallers propriétaire des parcelles. Il s'agissait de la création de méandres sur le courant des Fontaines d'Hertain.

Ce chantier pilote a été financé par la Région des Hauts-de-France et l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Cette dernière a également financé les études préalables.

L'inventaire des obstacles à l'écoulement afin de restaurer la continuité écologique des cours d'eau a été lancé en partenariat avec l'agence de l'eau ARTOIS-PICARDIE.

Il est impossible pour le SMAPI d'oublier l'ELNON et les communes de Mouchin, Rumegies et Lecelles. En ce début d'année 2024, l'Elnon est à nouveau monté en crue et a débordé à Lecelles. Les deux ZECS de Lecelles et de Rumes en Belgique se sont remplies mais ce n'est pas suffisant.

Je ne souhaite pas revenir sur les difficultés administratives rencontrées en 2023 par le SMAPI... Nous devions démarrer les travaux en septembre dernier, le recours d'un seul riverain nous oblige à ajourner ce projet, mais sûrement pas à l'abandonner. Cordialement
Marc DELECLUSE



PLAN DE GESTION : ELNON ET FONTAINE D'HAVELUY

p 2

RESTAURATION DE LA FONTAINE D'HERTAIN

p 2

ZECS DE LECELLES ET DE RUMEGIES

p 3

ENTRETIEN DES OUVRAGES

p 4

ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

p 4

Plan de gestion

Plan de gestion de l'Elnon et de ses affluents

Lors du lancement du plan de gestion des cours d'eau relevant de la compétence du SMAPI en 2020, le Syndicat n'avait pas intégré le bassin versant de l'Elnon, car un plan de gestion avait été engagé en 2013.

Afin de disposer d'une **homogénéité** des éléments de **diagnostics** et des **propositions d'actions d'entretien** et de **restauration** sur l'ensemble des cours d'eau, le choix a été fait de confier cette mission au bureau d'études SOGETI. Le diagnostic terrain de l'**Elnon et de ses affluents** a, ainsi, été réalisé en avril - mai 2023.

Mise en œuvre des premières actions d'entretien du plan de gestion

En début **d'année 2023**, le SMAPI a fait procéder, par l'entreprise **Hydram**, à l'entretien de la **partie amont du courant de la Fontaine d'Haveluy**, située entre l'étang communal d'Haveluy et la rue Henri Durre à Wallers.

Celui-ci consiste à la **mise en œuvre des premières préconisations d'actions d'entretien du plan de gestion**.

L'intervention a, principalement, consisté à **entretenir la végétation** sur un linéaire d'environ **3 kms** afin de permettre une **diversification de la ripisylve** et de redonner de la **lumière** au cours d'eau.

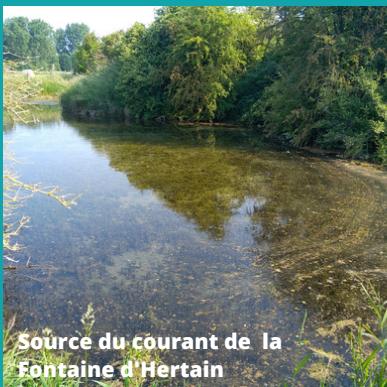
Une trentaine de **saules** ont été taillés pour retrouver une forme en **têtard**.



Restauration écologique de la Fontaine d'Hertain - Wallers



Profil rectiligne du courant de la Fontaine d'Hertain



Source du courant de la Fontaine d'Hertain

Début septembre, le SMAPI a entamé des travaux de **restauration écologique de l'amont du courant de la Fontaine d'Hertain**, entre la source et la confluence avec le courant de la Fontaine d'Haveluy, à Wallers.

Il s'agit de la **première restauration écologique** de cours d'eau à l'échelle du bassin versant du SMAPI, issue du plan de gestion des cours d'eau lancé en 2020 (cette opération fait l'objet d'une DIG).

Les travaux consistent en l'aménagement de **banquettes végétalisées** disposées dans le lit mineur du cours d'eau en alternance sur chaque berge. Ces banquettes sont créées en **réutilisant**, en partie, **les sédiments présents actuellement dans le cours d'eau**.

Cette intervention permettra donc, d'une part, de redonner au cours d'eau un **profil naturel avec des méandres** et des **écoulements diversifiés**, et d'autre part, de maintenir un **niveau d'étiage** en période de sécheresse.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise **Hydram** pour un coût global de **115 000€ TTC**. En complément, de nombreuses **études de suivi** sont réalisées afin de mesurer la pertinence et l'efficacité de ce type d'intervention pour un coût d'environ **11 400€ TTC**.

Ce coût a été pris en charge à 70% par **l'Agence de l'Eau** et à 10% par la **Région des Hauts-de-France**.

ZECs de Lecelles et de Rumegies

Préparation de chantier

Depuis 2017, le Syndicat est engagé dans un projet européen d'aménagement de 4 zones d'expansion de crues (3 en France et une en Belgique) dans le cadre du **projet INTERREG ELNONTRANSFRONTALIER**.

Après de nombreuses années **d'études** (depuis 2012), puis de **démarches réglementaires** et de **recherches de financement** (2021 - 2022), le SMAPI aurait dû **entamer la phase travaux** des ZECs de **Rumegies** et de **Lecelles, début septembre**.

Début **juin 2023**, l'aménagement des deux ZECs était entré dans une nouvelle phase avec la **notification** de la **phase préparatoire** du chantier à l'entreprise **SAS Renard**.

Cette phase, d'une durée de **2 mois**, avait permis d'anticiper le **démarrage** du chantier en **organisant et coordonnant** les missions de chaque intervenant, de la **vie du chantier** (installation de la base vie, du balisage des chemins et des emprises travaux), en validant **les matériaux, les produits et les éléments techniques d'ouvrage**.

Le **7 septembre 2023**, le SMAPI a reçu l'ordre des services de l'Etat de **stopper de chantier**.

A ce jour, le SMAPI est dans l'attente des suites à donner pour poursuivre le projet.



Accords de subventions



Au cours des années 2022 et 2023, le SMAPI avait assuré le financement de l'aménagement des deux ZECs par la contractualisation de **deux emprunts** tout en poursuivant la recherche de subventions afin d'alléger le budget.

En 2022, le SMAPI avait déjà obtenu l'accord de **subvention auprès de l'Agence de l'Eau** à hauteur de **101 000€** pour les études et **176 700€** pour les travaux d'aménagement des zones d'expansion de crues de Rumegies et de Lecelles.

Au cours du mois de **juillet 2023**, le SMAPI a reçu les accords de subventions :

- de la **Région Hauts-de-France** à hauteur de **271 959,13 €**
- du **Fonds Vert** à hauteur de **135 979 €**

Entretien des ouvrages

Entretien de la station St Charles - Flines-lez-Râches

La **station de pompage de St-Charles**, qui permet de remonter les eaux vers la Scarpe, est équipée de **4 pompes**. Le rejet des pompes vers la Scarpe s'effectue par 4 grosses **tuyauteries**. En 2017, les tuyauteries des pompes n°1 et 2 avaient été remplacées.

Au mois de **juin 2023**, l'entreprise **Hydram** a procédé au remplacement du batardeau de la **vanne de sectionnement** d'entrée de la station afin de mettre hors d'eau la station pour le remplacement des tuyauteries. Le montant des travaux s'élève à **15 000€ TTC**.

Début septembre, la société **ETM** a procédé au **remplacement** de ces **tuyauteries pour un coût de 24 000€ TTC**. 4 jours de travail ont été nécessaires pour remplacer ces tuyauteries en inox.



Tuyauteries de sortie des pompes de la station à changer

Vanne de sectionnement remplacée



Entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques



Restauration de saules têtards

Outre la mise en oeuvre des travaux d'entretien sur l'amont du courant de la Fontaine d'Haveluy, le SMAPI a entrepris, en ce début d'année 2023, des travaux de **faucardage** sur le **Godion (Anhiers)**, des travaux d'**entretien de la ripisylve** sur le courant de **l'Ecaillon (Pecquencourt)** et le courant du **Houblon (Bouvignies)**, ainsi qu'une dizaine d'opérations de **retrait d'embâcles** sur différents cours d'eau. La restauration d'une soixantaine de **saules têtards** a également été réalisée par l'entreprise DEE sur le courant de l'Hôpital (Brillon).

Une première opération **d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya**, plante exotique envahissante, a également été réalisée par l'entreprise Hydram sur **l'Elnon à Lecelles**.

Au total, le montant des interventions s'élève à 160 000€ TTC.



Balsamine de l'Himalaya

Un entretien par **fauchage** a été réalisé sur les **ZECs** de la **Pliche**, de **Quennebray** et de **Lecelles** par des **exploitants agricoles** (sous forme de partenariat ou de prestation), pour un coût d'environ **15 000€ TTC**.

Un entretien de la **végétation des digues** sur la ZEC de **Bellaing** a été réalisé mi-septembre par la société DEE pour un montant de **17 000€ TTC**, afin de permettre le contrôle de l'état des digues.

Sur la ZEC de Bellaing, le **traitement de la Jussie**, arrachée en 2022, a été effectué dernièrement par la société Hydram, pour un coût d'environ **10 000€ TTC**.

Enfin un ensemble d'intervention est prévu à l'automne sur la ZEC de **Landas-Orchies** pour un montant d'environ **30 000€ TTC**.

